

Madame la Présidente,

Je voudrais tout d'abord remercier Mme Jeanine Hennis-Plasschaert pour son exposé en sa capacité de représentante spéciale pour l'Iraq et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI).

L'Iraq se trouve à un moment clé de son histoire. Beaucoup de progrès ont été réalisés, mais il reste de multiples défis.

La Belgique salue la **formation d'un gouvernement fédéral**, à ce moment presque complet. Pour relever les nombreux défis, l'Iraq a, en effet, besoin d'un gouvernement solide et inclusif, soutenu par des **institutions fortes et un service public performant**. La Belgique appelle à nommer également des femmes à des postes de décision.

La Belgique encourage le Gouvernement à poursuivre ses efforts pour mettre en œuvre son programme. Le décret exécutif 237, selon lequel les **forces de mobilisation populaire** devraient être sous le contrôle exclusif du gouvernement, constitue une avancée importante. La Belgique espère une mise en œuvre rigoureuse de cette mesure par toutes les parties concernées. Par ailleurs, la Belgique, exerçant la Présidence du Groupe de travail sur les enfants et Conflits armés, encourage le Gouvernement Irakien à élaborer, signer et mettre en œuvre un plan d'action sur cette question, avec l'appui de la MANUI. Il s'agit d'un geste important pour contribuer au delisting de l'Iraq de l'annexe du rapport annuel du Secrétaire général.

Nous nous réjouissons également de l'attention portée par le gouvernement à la **lutte contre la corruption**. D'autres défis importants demeurent, à savoir la situation économique et l'environnement des affaires. La fourniture de services de base à la population, ainsi que la création d'emplois, sont des facteurs importants pour le soutien continu de la population. Le fait que la situation dans le **sud du pays** semble rester plus calme que les dernières années est une évolution positive, mais une attention continue et accrue est nécessaire. En outre, étant donné la forte influence des effets du **changement climatique** sur l'Iraq et sa population, il est souhaitable que la MANUI joue un rôle accru dans ce dossier.

A l'heure où l'Irak se tourne vers l'avenir, la **réconciliation** est d'une importance primordiale. Celle-ci doit se poursuivre, et permettre aux familles de retourner dans leurs communautés et de reprendre une vie normale. Nous appuyons l'importante mission que la MANUI remplit afin de promouvoir un climat de justice et de protection des droits de l'Homme.

Enfin, le contexte sécuritaire et la réforme de ce secteur reste un défi pour les autorités irakiennes. En effet, bien que l'Etat Islamique soit vaincu militairement, les causes qui ont permis à Daesh de se développer demeurent. Il faut tout faire pour éviter une résurgence de ce groupe terroriste.

Finalement, Madame la Présidente, l'Iraq et son peuple ne pourront s'épanouir à nouveau que dans un contexte de stabilité tant qu'intérieur que régionale. Les principes fondamentaux du respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale devraient guider les actions. Nous appelons à un engagement commun de la part de la région et de la communauté internationale dans ce sens.

Je vous remercie.